



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 2023-449 modifiant le Règlement numéro 2019-341 concernant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Martine afin d'agrandir l'affectation Mixte villageoise

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de règlement.

1. Adoption du projet de règlement

Lors d'une séance tenue le 14 mars 2023, le conseil a adopté le Projet de règlement numéro 2019-341 concernant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Martine afin d'agrandir l'affectation Mixte villageoise.

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation se tiendra le **13 février 2023 à 19 h** à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine. Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué et les personnes qui désireront s'exprimer pourront le faire.

3. Objet du règlement

Le projet de Règlement numéro 2023-449 a pour objet afin d'agrandir l'affectation Mixte villageoise à même une partie de l'affectation Publique.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer par courriel avec nous à urbanisme@sainte-martine.ca

Donné à Sainte-Martine, ce 31 janvier 2024.

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

